

est de 186,369, soit 16.82% qui ne sait ni lire ni écrire.

NOUVEAU-BRUNSWICK: personnes de 20 ans et plus ne sachant ni lire ni écrire: 10,197 hommes et 8,805 femmes, total 19,002; le nombre total des adultes est de 131,467, soit 14.45% qui ne sait ni lire ni écrire.

Maintenant, rapprochons ces calculs concernant 1871 de ceux qui se rapportent à 1891.

Québec: en 1871, 35.93% ne sait ni lire ni écrire, en 1891, 29.64%—progrès réalisé depuis trente ans: 6.29%.

Ontario: en 1871, 7.90% ne sait ni lire ni écrire, en 1891, 7.05%—progrès depuis trente ans: 0.85%.

Nouvelle-Ecosse: en 1871, 16.82% ne sait ni lire ni écrire, en 1891, 13.79%—progrès depuis trente ans: 3.03%.

Nouveau-Brunswick: en 1871, 14.45 ne sait ni lire ni écrire, en 1891, 14.99—progrès à REBOURS: 0.54%.

Ainsi, la province de Québec a battu Ontario de 5.44 pour cent, la Nouvelle-Ecosse de 3.26, et le Nouveau-Brunswick de 6.83. Il est bon de remarquer que le Nouveau-Brunswick occupe le dernier rang; cette province, malgré ses écoles neutres, a reculé au lieu d'avancer; c'est une leçon qui devrait servir à ceux qui veulent, à tout prix, faire disparaître absolument les écoles confessionnelles de la surface du Dominion.

On dira peut-être: "Quelle est la cause de cette supériorité des provinces anglaises sur Québec, dès 1871?"—L'histoire répond avec éloquence à cette question. Chacun sait qu'en 1760 la classe instruite établie dans la Nouvelle-France, à l'exception du clergé, retourna dans l'ancienne mère-patrie. Il ne resta ici que l'habitant, à demi-ruiné par les longues guerres du régime français. Puis il fallut vivre isolé, refuser les offres du nouveau régime qui ne voulait rien moins que l'abandon, de la part de nos pères, de leur langue et de leur religion. En 1800 le gouvernement britannique crée pour la province de Québec l'Institution royale, système d'écoles élémentaires protestantes, qui est repoussé avec raison par les catholiques. Ce n'est qu'en 1824 et en 1829 que l'on songe à rendre quelque peu justice aux Canadiens-fran-

çais, en matière scolaire. Mais avec 1830 commence cette longue agitation qui devait bouleverser le Bas-Canada et aboutir finalement à l'échafaud et à toutes les tristesses de 1837-38. Aucune loi scolaire ne put être mise à exécution durant cette pénible époque. Après la rébellion, la constitution de 1791 est suspendue et le régime martial proclamé. Puis vient l'Union du Haut et du Bas-Canada qui s'effectua sous les plus sombres auspices. Ce n'est qu'en 1842, avec le concours de Lafontaine, qu'une loi sérieuse d'éducation, acceptable pour les catholiques, fut adoptée.

Il fallut au moins dix ans avant que le nouveau système scolaire pût porter quelques fruits, et cela, grâce à la patriotique intervention de l'épiscopat et du clergé. En 1891, il y avait donc à peine quarante ans que les Canadiens-français possédaient une organisation scolaire, tandis que les protestants jouissaient de l'Institution royale et d'un grand nombre d'autres écoles protestantes depuis le commencement du siècle. Puis, il est notoire que l'armée du vaillant général Wolfe se composait d'une brillante jeunesse anglaise qui vint en Amérique dans le dessein, bien légitime du reste, de se couvrir de gloire et de donner un royaume nouveau à son souverain. Un grand nombre de ces soldats d'élite se fixèrent au Canada, et les émigrants anglais qui passèrent ici à la fin du dernier siècle étaient aussi pour la plupart fortunés et instruits; ils venaient s'emparer de nos belles forêts jusque-là inexploitées. Ajoutons encore les 25,000 *loyalistes* qui quittèrent les Etats-Unis en 1783 pour passer au Canada afin de conserver leur titre de sujet britannique. Ces *loyaux* étaient pour la plupart des personnes de grande distinction.

On voit de suite que jusqu'à 1850 les chances de succès ont été entièrement du côté de nos compatriotes d'origine anglaise qui eurent pour eux les capitaux, les écoles et l'influence gouvernementale. Même depuis cette date, bien que possédant des écoles séparées subventionnées par l'Etat, que de luttes d'un autre genre n'avons-nous pas eu à livrer afin de garder au pays les jeunes qui ne voyaient aucun avenir s'offrir à eux. C'est sous l'Union que la colonisation des terres incultes qui couvraient alors les $\frac{2}{3}$ de l'ancien Canada s'imposa à l'attention des légis-